

Asile - Immigration

Droit au séjour, asile : les associations vigilantes à l'heure du déconfinement

Publié le : 07.05.2020 | Dernière Mise à jour : 12.05.2020



Photo d'illustration | Crédit photo Pixabay

Alors que l'enregistrement des demandes d'asile et les renouvellements de titres de séjour devraient reprendre dans les préfectures, les associations naviguent à vue quant aux modalités de cette reprise. Elles se mobilisent déjà contre les ruptures des conditions matérielles d'accueil et les remises à la rue.

Une dizaine d'associations se sont fendues, le 29 avril, d'un courrier au ministre de l'Intérieur sur leurs points d'attention et propositions s'agissant de la demande d'asile, de l'hébergement et de l'accès aux droits pendant le déconfinement. Une réunion avec la direction générale des étrangers en France, prévue la semaine passée, a été reportée à la semaine prochaine : « *Nous le regrettons : nous aimerais avoir plus d'informations sur la façon dont les choses vont s'organiser* », confie Maëlle Lena, chargée de mission « réfugiés-migrants » à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). A la veille du 11 mai, ces organisations ne disposent que d'une « *visibilité très limitée sur la reprise de l'activité en préfecture* », pointe la responsable associative.

La reprise de l'enregistrement des demandes d'asile a fait l'objet de bras de fer, en particulier en Ile-de-France. Le 30 avril, [le Conseil d'Etat a exigé la réouverture de la plateforme téléphonique de l'Ophi](#) (Office français de l'immigration et de l'intégration) et des guichets dédiés en préfecture. Depuis, l'[Ophi indique n'avoir ouvert sa plateforme qu'aux personnes dites « vulnérables »](#) : femmes isolées, familles... « *Les craintes que nous avions sont en train de se concrétiser : les préfectures risquent de rouvrir aussi pour les personnes vulnérables, là où nous souhaitons qu'elles enregistrent tout le monde* », observe Caroline Maillary, responsable au Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés).

Les associations comptent également suivre de près la reprise de l'instruction des [titres de séjour, dont la validité vient d'être allongée de six mois](#). Avec une « *grosse interrogation pour les personnes dont le titre expire avant le 15 mai, pas prévues par le nouveau dispositif d'allongement : vont-elles être prioritaires ?* », pointe Vanina Rochiccioli, présidente du Gisti. La continuité de l'accès aux droits sera à surveiller. La présidente du Gisti témoigne d'une personne « *dont le titre expirait le 24 avril : la caisse d'allocations familiales lui a suspendu ses droits* », alors que la validité du titre courait encore sur 90 jours. Les associations commencent à chercher l'information de préfecture en préfecture. « *C'est stupéfiant qu'il n'y ait pas de décision uniforme, de texte national* », déplore Vanina Rochiccioli.

« Tenir sur la longueur »

L'hébergement sera un enjeu central du déconfinement. Priorité : éviter les remises à la rue. Si Maëlle Lena salue les mises à l'abri opérées par l'Etat, « *un certain nombre de personnes sont restées à la rue, dans des squats ou des campements : l'effort doit être maintenu et intensifié. Nous souhaiterions que la trêve hivernale dure jusqu'à la prochaine, pour qu'il n'y ait pas de rupture.* » Le courrier interassociatif du 29 avril demande aussi davantage de places dans le dispositif national d'accueil (DNA) : près d'un demandeur d'asile sur deux n'y a pas accès. Les associations surveillent, enfin, les coupures à venir dans les conditions matérielles d'accueil (CMA), l'hébergement et l'allocation pour demandeur d'asile. L'administration a exigé des « *dublinés* » (exilés dont la demande d'asile relève du premier pays européen où ils ont été enregistrés) qu'ils continueraient de pointer en préfecture durant le confinement. « *Nous avons tout de suite pensé que, derrière, en cas d'absence, il pourra y avoir placement en fuite, donc coupure des CMA* », explique Caroline Maillary.

La crise a aussi révélé de nouveaux besoins, parmi lesquels l'accès à l'alimentation. Pour les associations, « *cela justifie que l'on s'interroge sur ce qui doit être proposé en termes de prestations au sein des centres d'hébergement* », avance Maëlle Lena. Enfin, la FAS demande « *des primes pour les salariés qui se sont fortement mobilisés* ». Alors que le flou règne quant à l'organisation du déconfinement, l'épuisement se fait sentir dans les équipes. Il s'agira de « *tenir sur la longueur pour assurer les missions essentielles, dans un état de tension permanent* ».

Auteur

- Maïa Courtois